

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-LIDON

PLAN LOCAL D'URBANISME

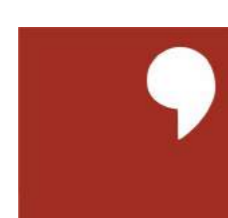
PIECE N° 5.1
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
AU 1/7 000

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
05 / 12 / 2017	30 / 07 / 2019	20 / 02 / 2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
Le Maire,

Etudié par
URBAN HYMNS SARL

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05



COMMUNE DE THAIMS

COMMUNE DE MONTPELLIER-DE-MEDILLAN

COMMUNE DE RIOUX

N



COMMUNE DE GREZAC

COMMUNE DE CRAVANS

COMMUNE DE COZES

COMMUNE DE GEMOZAC

COMMUNE DE EPARGNES

COMMUNE DE VIROLLET

Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Réseau hydrographique

Servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire

- T4 : Lignes de transport d'énergie électrique 90 Kv
- T4 : Lignes de distribution de l'énergie électrique < 63 Kv
- AC1 : protection des monuments historiques
- T5 : servitudes aéronautiques de dégagement

Ne sont pas reportées sur ce plan, les servitudes EL7, T1, PT1 et T7.

